

CONFERENCE ANNUELLE DES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'ANPE



Projet d'Appui à l'Insertion
des Jeunes de la région du
Centre-Est



Première session ordinaire du
Conseil d'Administration de
l'ANPE



Formation d'agents sur
l'utilisation de la procédure
dématérialisée

SOMMAIRE

EDITO	P. 3
NOS MISSIONS	P. 5
NOS PRESTATIONS	P. 6
NOS PRODUITS	P. 7
NOS STATISTIQUES SUR L'EMPLOI	P. 10
NOS PROJETS & PROGRAMMES	P. 13
NOS ACTUALITES	P. 15
NOTRE PORTRAIT DU TRIMESTRE	P. 19
PORTFOLIO	P. 20

ANPE INFOS

Le bulletin trimestriel d'informations de l'ANPE

Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
Secteur N°3-01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso

Tél : (+226) 25 30 77 40 / 45

Mails : anpeburkina2022@gmail.com / infos@anpe.gov.bf

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook/Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

Directeur de Publication

M. Frédéric KABORE

Directeur Général de l'ANPE

Directrice de Publication Déléguée

Mme Salimata SIE/HIE

Secrétaire Générale de l'ANPE

Rédacteur en Chef

Souleymane KANAZOE

DCRP

Cél : 71 61 60 52

Equipe de Rédaction

Souleymane KANAZOE

Ismael Cédric BENON

Collaboration: La Cellule d'Appui Technique

Crédits Photos : DCRP/ANPE



L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a été créée le 23 novembre 2004, par Décret n°2004-523 PRES/PM/MTEJ/MFB, en remplacement de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE) créée depuis 1974 par ordonnance n°74/017/PRES/PFT du 19 mars 1974.

Pour tenir compte des nouvelles orientations stratégiques inspirées des besoins de restructuration de l'ANPE, les premiers responsables du ministère en charge de l'Emploi et de la formation professionnelle ont décidé d'autonomiser en 2019 les deux (02) grands volets du champs d'intervention de l'Agence. Cette nouvelle organisation s'est matérialisée avec la modification du décret n°2004-523 PRES/PM/MTEJ/MFB du 23 Novembre 2004 par le Décret N°2019-0567/PRES/PM/MJPEJ du 05 juin 2019 et a permis de recentrer les missions de l'ANPE essentiellement sur le volet « Emploi ».

Cette réforme répond à une volonté politique de pouvoir repositionner l'Agence comme un Service Public d'Emploi (SPE) moderne au cœur de toutes les stratégies de promotion de l'emploi au Burkina Faso.

A cet effet, les nouvelles missions assignées à l'ANPE se présentent comme suit :

- l'organisation d'un système d'intermédiation sur le marché du travail ;

- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des porteurs de projet d'auto-emploi ;

- la mise en œuvre des politiques actives du marché du travail ;

- l'offre de prestations diverses aux entreprises et aux partenaires.

L'action de l'ANPE consistera, à travers l'esprit de cette réforme, à mieux aider les chercheurs d'emploi, en les responsabilisant davantage dans leur démarche de recherche d'emploi et en contribuant parallèlement à améliorer leur employabilité.

Pour soutenir ses nouvelles missions, un des aspects important sur lequel l'ANPE entend s'appuyer est la communication aussi bien en interne qu'en externe. En effet, l'Agence entend améliorer davantage sa communication auprès des travailleurs mais surtout à destination de ses usagers (demandeurs d'emploi, entreprises du public et du privé, collectivités, ONG), l'objectif étant de se faire connaître davantage, faire connaître ses prestations, son savoir-faire et augmenter sa notoriété auprès du public.

L'outil sur lequel l'ANPE veut s'appuyer pour améliorer sa communication donc sa visibilité est le bulletin d'information appelé aussi journal d'entreprise. Avec l'essor des nouvelles technologies et le contexte parfois délicat du monde actuel, communiquer efficacement en interne et surtout en externe est devenu un élément incontournable et crucial pour une structure comme l'ANPE.

Le bulletin d'information de l'ANPE dénommé "ANPE Infos" est un trimestriel qui a pour objectif premier d'informer l'ensemble du personnel et les usagers sur la vie de l'ANPE. Plus spécifiquement, il s'agira de renforcer la culture d'entreprise;

de présenter aux usagers ses prestations et offres de services, de partager des informations utiles sur la vie de l'Agence et de faire des comptes rendus sur l'actualité de l'Agence.

Chères lectrices, chers lecteurs, dans ce n°00 de « ANPE Infos », vous y trouverez diverses rubriques :

- nos missions ;
- nos prestations;
- nos produits ;
- nos statistiques sur l'emploi ;
- nos projets & programmes
- nos actualités;
- notre portrait du trimestre.

Chères lectrices, chers lecteurs, ce bulletin est le vôtre...!

Monsieur Frédéric KABORE

Directeur Général de l'ANPE



NOS MISSIONS

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est un Etablissement Public de l'État à caractère Administratif (EPA), placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Emploi. L'ANPE a été créée en 2004 en remplacement de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE), né en 1974. La réforme de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), intervenue en juin 2019 a permis de recentrer ses missions sur le volet emploi afin qu'elle réponde efficacement aux défis actuels. A cet effet, de nouvelles missions ont été assignées à l'Agence et elles s'articulent autour de :

- ❖ L'organisation d'un système d'intermédiation sur le marché du travail;
- ❖ L'accueil, l'information et l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des porteurs de projet d'auto-emploi;
- ❖ La mise en oeuvre des politiques actives du marché du travail;
- ❖ L'offre de prestations diverses aux entreprises et aux partenaires.



L'entrée principale la Direction Générale de l'ANPE, rue Begnon Damien KONE

NOS PRESTATIONS

Au profit des demandeurs d'emploi

- Etablissement des cartes de demandeurs d'emploi ;
- Entretiens, conseils et orientation personnalisés des chercheurs d'emploi et des porteurs d'idées de projet d'auto-emploi ;
- Formation aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) ;
- Formation à l'entrepreneuriat ;
- Formation aux technologies de l'information et de la communication appliquées à la recherche d'emploi ;
- Formation à la carte visant l'insertion professionnelle ;
- Appui-conseil à la reconversion professionnelle ;
- Appui à l'élaboration de projets d'auto-emploi (Plan d'affaires) ;
- Placement en stage d'initiation à la vie professionnelle ;
- Développement personnel.



Séance de formation à l'entrepreneuriat à Ouargaye et à Ouagadougou

NOS PRDODUITS

LA CARTE ANPE

Le demandeur d'emploi doit se déplacer dans une direction régionale de l'ANPE muni des pièces suivantes :

- ➡ Les originaux ou les photocopies légalisées des diplômes obtenus ;
- ➡ Les originaux ou les photocopies légalisées des attestations de stage ou des certificats de travail (s'il en a) ;
- ➡ La CNIB ou une photocopie légalisée ;
- ➡ Une photo d'identité récente ;
- ➡ Une somme de **300 FCFA** pour les demandeurs d'emploi ne bénéficiant d'aucun revenu et la somme de **600 FCFA** pour les travailleurs en quête d'un autre emploi.

Le détenteur d'une carte de demandeur d'emploi ANPE doit la mettre à jour chaque année au prix de **100 FCFA**.

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de : _____ Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 25 31 14 00	D.R.C.-N (Nouakchott) : 48 40 13 00	D.R.S.-N (Nouakchott) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dakar) : 28 52 83 82	D.R.S.-M (Mali) : 58 40 82 91	D.R.P.C. (Ziguinchor) : 25 38 94 97
D.R.C. (Dakar) : 28 91 82 40	D.R.E. (Fatick) : 24 77 88 83	D.R.S.-B (Bissau) : 24 40 82 38
D.R.C.-E (Ouagadougou) : 48 71 84 83		D.R.S.-G (Gambia) : 28 98 82 23

www.anpe.gov.bf

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de : _____ Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 25 31 14 00	D.R.C.-N (Nouakchott) : 48 40 13 00	D.R.S.-N (Nouakchott) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dakar) : 28 52 83 82	D.R.S.-M (Mali) : 58 40 82 91	D.R.P.C. (Ziguinchor) : 25 38 94 97
D.R.C. (Dakar) : 28 91 82 40	D.R.E. (Fatick) : 24 77 88 83	D.R.S.-B (Bissau) : 24 40 82 38
D.R.C.-E (Ouagadougou) : 48 71 84 83		D.R.S.-G (Gambia) : 28 98 82 23

www.anpe.gov.bf

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de : _____ Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 25 31 14 00	D.R.C.-N (Nouakchott) : 48 40 13 00	D.R.S.-N (Nouakchott) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dakar) : 28 52 83 82	D.R.S.-M (Mali) : 58 40 82 91	D.R.P.C. (Ziguinchor) : 25 38 94 97
D.R.C. (Dakar) : 28 91 82 40	D.R.E. (Fatick) : 24 77 88 83	D.R.S.-B (Bissau) : 24 40 82 38
D.R.C.-E (Ouagadougou) : 48 71 84 83		D.R.S.-G (Gambia) : 28 98 82 23

www.anpe.gov.bf

Suivez-nous sur Facebook: [Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso](#)

NOS PRODUITS

AVANTAGES DE LA CARTE ANPE

Le demandeur d'emploi qui dispose d'une carte ANPE peut bénéficier de prestations suivantes :

PLACEMENT

Postuler à toutes les offres d'emploi de l'ANPE.

STAGE

Etre mis en position de stage dans le cadre des stages ordinaires ou des stages entrants dans le cadre des projets et programmes de l'ANPE.

CONSEILS ET ORIENTATIONS

- Bénéficier d'entretiens, de conseils et d'orientation personnalisée pour les chercheurs d'emploi et les porteurs d'idées de projet d'auto-emploi;
- Evaluer ses qualifications, aptitudes et compétences professionnelles;
- Etre accompagné dans l'élaboration de vos plans d'affaires (projet d'auto-emploi);
- Etre préparé à l'entretien d'embauche;
- Bénéficier d'appui-conseil à la reconversion professionnelle.

FORMATIONS

- Etre formé à l'entrepreneuriat;
- Etre formé aux techniques de recherche d'emploi (TRE);
- Etre formé aux TICs appliquées à la recherche d'emploi (TICARE);
- Bénéficier d'une formation à la carte visant l'insertion professionnelle.

NOS PRODUITS

ATTESTATION DE SOUMISSION AUX MARCHES PUBLICS

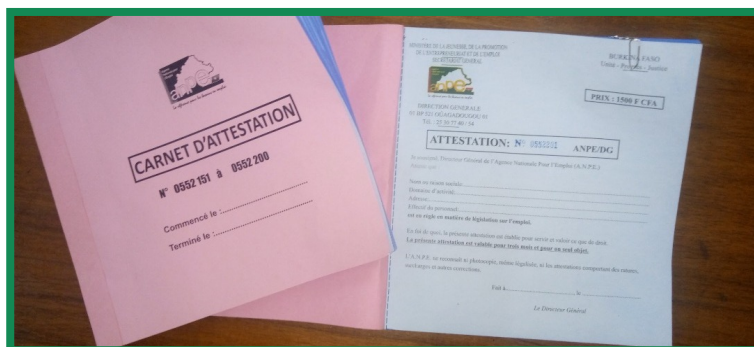
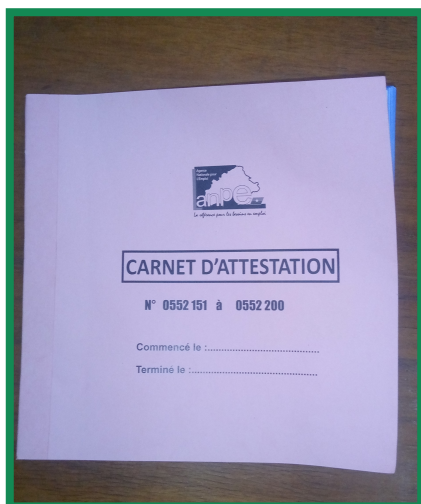
L'attestation de soumission aux marchés publics est un document délivré par l'ANPE sur demande des entreprises en vue de soumissionner à un marché public. Elle décrit la situation de l'entreprise (dénomination sociale, nombre d'employés déclarés à la CNSS, adresse de l'employeur).

Pour l'acquisition de l'attestation de soumission, l'employeur doit présenter :

- la fiche de renseignements de l'ANPE;
- la fiche de déclaration d'ouverture de l'inspection du travail.

Cout : **1 500 FCFA.**

Délai de traitement : **délivrée sur le champ.**



Carnet d'attestation de soumission aux marchés publics

Site web: www.anpe.gov.bf

NOS STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

DEMANDEURS D'EMPLOI ENREGISTRES PAR DIRECTION REGIONALE AU PREMIER TRIMESTRE 2022

Régions	Masculin	Féminin	Total
Boucle du Mouhoun	42	34	76
Cascades	30	18	48
Centre	1227	1110	2337
Centre-Est	120	82	202
Centre-Nord	45	31	76
Centre-Ouest	166	119	285
Centre-Sud	30	19	49
Est	51	35	86
Hauts-Bassins	368	272	640
Nord	45	44	89
Plateau Central	151	64	215
Sahel	19	4	23
Sud-Ouest	35	9	44
Total	2329	1841	4170

📌 NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI MIS EN RELATION AU PREMIER TRIMESTRE 2022: **211**

NOS STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE POSTES POURVUS AU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE 2022

Régions	Illettrés	Sans diplômes	CEP	CAP	CQP/BQP	BEPC	BEP	BAC	DUT/BTS/DST	DEUG	Licence	Maîtrise	Master/DEA/D ESS/Doctorat	TOTAL
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	3
Centre	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0	0	1	4
Centre-Est	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	7
Sahel	0	0	1	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	5
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	8	3	0	6	0	2	2	0	0	0	1	22

NOS STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION AU PREMIER TRIMESTRE 2022

Régions	TRE		Entrepreneuriat		Sous total		Total
	M	F	M	F	M	F	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0	0	0
Centre	154	102	154	102	308	204	512
Centre-Est	0	0	72	28	72	28	100
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	14	6	14	6	20
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	50	41	50	41	91
Nord	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total	154	102	290	177	444	279	723
Total	256		467		723		723

Suivez-nous sur Youtube: [Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso](#)

NOS PROJETS ET PROGRAMMES

Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés en fin de cycle (PA/ISJD), édition 2021

PA/ISJD EN 2021

Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés (PA/ISJD), édition 2021

Objectif

Faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés des 13 régions du Burkina Faso.

Bénéficiaires

Jeunes diplômés en fin de cycle de l'enseignement supérieur public et privé, titulaires du DUT, DTS, BTS, de la Licence, de la Maîtrise, du Master, du DEA, du DESS, du MBA, du Doctorat

Formation à l'entrepreneuriat, aux TRE et aux TIC appliqués à la recherche d'emploi

300 jeunes formés

Mise en stage de perfectionnement

300 jeunes diplômés mis en stage

Elaboration de projets de plan d'affaires

100 projets de plan d'affaires élaborés

ANPE, la référence pour les besoins en emploi

Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la région du Centre-Est (PAIJ-CE)

PAIJ-CE EN 2021

Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes du Centre-Est (PAIJ-CE)

Objectif

Améliorer l'employabilité et l'emploi des jeunes par le renforcement de leurs compétences

Bénéficiaires

- Les jeunes de la région du Centre-Est âgés de 18 à 35 ans;
- Les associations, les organisations artisanales et les entreprises locales.

Formation à l'entrepreneuriat, aux TRE et aux TICs appliquées à la recherche d'emploi

100 jeunes formés

Mise en stage de perfectionnement

63 jeunes mis en stage

Elaboration de projets de plan d'affaires (projet d'auto-emploi)

35 projets de plan d'affaires élaborés

Le PAIJ-CE bénéficie du soutien financier de l'agence belge de développement, ENABEL

PROGRAMME D'APPUI A L'INSERTION DES JEUNES DE LA REGION DU CENTRE-EST

Des plans d'affaires élaborés au profit des bénéficiaires du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la région du Centre-Est (PAIJ-CE), soixante-cinq (65) jeunes bénéficiaires du projet ont reçu une assistance technique pour l'élaboration de plans d'affaires.



Séance d'entretien avec des bénéficiaires du PAIJ-CE

Cette activité qui s'est déroulée du 11 au 14 mai 2022 à la Direction régionale de l'ANPE du Centre-Est, a concerné les jeunes porteurs de projets venant des provinces du Kourittenga, du Boulgou et du Koulpélogo et faisant partis de la deuxième cohorte. La première cohorte a enregistré trente-cinq (35) jeunes porteurs de projets issus des mêmes provinces.

L'assistance technique a consisté à des entretiens personnalisés avec les porteurs de projets, le recueil d'informations nécessaires à l'élaboration des plans d'affaires auprès des porteurs de projet, le traitement et l'analyse desdites informations. Il s'agissait à travers cette activité de disposer d'informations et de données en vue de faciliter l'élaboration des plans d'affaires par l'équipe de conseillers projets.

En rappel, le PAIJ-CE a été recentrée sur l'insertion par

l'auto-emploi en poursuivant les activités de renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes et en intégrant les appuis techniques et financiers au démarrage d'activités économiques de type Micro et Petites Entreprises (MPE) et le suivi renforcé des jeunes promoteurs installés.

Le Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la région du Centre-Est (PAIJ-CE) bénéficie du soutien financier de l'Agence belge de développement, ENABEL.

Ismael Cédric BENON

CONFERENCE ANNUELLE DES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'ANPE

Bientôt des pistes de solutions pour une meilleure adaptation des prestations de l'Agence au niveau déconcentré

La conférence annuelle des directeurs régionaux de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) s'est tenue du mercredi 4 au vendredi 6 mai au 2022 à Ouagadougou sous le thème : « Quelle stratégie pour adapter les offres de services de l'ANPE dans un contexte d'insécurité ».

Au regard de la situation sécuritaire difficile du Burkina Faso qui impacte l'écosystème de l'intermédiation, a déclaré le Directeur Général de l'ANPE, les performances des directions régionales dans les zones à fort défi sécuritaire se trouvent être mises à rude épreuve et cet état de fait montre à souhait la nécessité pour l'Agence de changer de fusil d'épaule. Face à cette situation, trois défis semblent se présenter à l'ANPE :

- premièrement, s'adapter à la situation actuelle ;
- deuxièmement, adapter ses offres de services ;
- troisièmement, innover.

D'où, la tenue de cette conférence selon le Directeur général

de l'ANPE, monsieur Frédéric KABORE qui répond à un impératif de réflexion et d'échanges avec les acteurs opérationnels à savoir les directions régionales, en vue de proposer des pistes de solutions ou des leviers à actionner pour une meilleure adaptation des prestations de services de l'Agence au niveau déconcentré. Durant trois jours, les participants ont échangé à bâton rompus sur les difficultés que rencontrent les directions régionales de l'ANPE dans l'accomplissement des missions. Les réflexions au cours de ces journées ont porté sur :

- l'état de mise en œuvre de la feuille de route pour l'amélioration des performances des directions régionales ;
- la présentation du niveau de performance des directions régionales ;
- la présentation du programme d'activités et le budget de l'année 2022 ;
- la définition d'une stratégie d'amélioration des offres de services de l'ANPE dans un contexte d'insécurité.

Au terme des échanges, il a été décidé qu'une stratégie



d'amélioration des offres de services de l'ANPE dans un contexte d'insécurité sera élaborée les jours à venir afin de trouver des pistes de solutions à même de permettre aux directions régionales de performer davantage et d'obtenir des résultats encore meilleurs dans un contexte sécuritaire difficile.

Cette rencontre a été l'occasion pour la direction générale de décerner des lettres de félicitations à dix (10) directions régionales qui ont obtenu en 2021 des résultats satisfaisants.

Souleymane KANAZOE

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANPE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a organisé le mercredi 30 mars 2022 dans la salle polyvalente de la direction régionale de l'ANPE du Centre, la première session ordinaire de son Conseil d'Administration (CA). Elle était placée sous la présidence de monsieur Adelphe SANOU, président du conseil d'administration assisté de monsieur Frédéric KABORE, directeur général de l'ANPE.



Les membres du Conseil d'Administration de l'ANPE

Dans son mot introductif, monsieur SANOU a souhaité la bienvenue aux administrateurs de l'ANPE avant de rappeler que cette rencontre visait à examiner et adopter les documents soumis à leur l'appréciation. L'objectif étant de se conformer d'une part, aux procédures et d'autre part, de permettre à l'ANPE de poursuivre ses missions.

Les membres du Conseil d'Administration ont ainsi examiné tour à tour divers documents parmi lesquels, le procès-verbal de la 2^e session ordinaire de 2021 du CA, le projet de rapport d'activités de 2021, le projet de compte de gestion et de compte administratif 2021, le projet de budget révisé, exercice 2022, le projet du programme d'activités révisé de 2022, et le plan de passation de marchés révisé de 2022.

Ismael Cédric BENON

FORMATION D'AGENTS SUR L'UTILISATION DE LA PROCEDURE DEMATERIALISEE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) en collaboration avec le cabinet Switch Maker a organisé les 7 et 9 mars 2022 à Ouagadougou, une formation au profit d'agents de la direction régionale du centre et de la direction générale sur la procédure dématérialisée.



Séance pratique sur l'utilisation des plateformes en charge de la dématérialisation

La formation concernait l'utilisation d'une part, de la plateforme en charge de la dématérialisation de la carte de travail et d'autre part, celle en charge de la dématérialisation de l'attestation de soumission aux marchés publics. L'objectif étant de permettre aux participants de se familiariser aux plateformes et d'effectuer des tests et exercices pratiques. Les deux plateformes à l'image d'un site web, ont toutes, deux interfaces. « L'interface usagers » qui sera utilisée par les entreprises pour faire leurs demandes (carte de travail et/ou attestation de soumission aux marchés publics). « L'interface gestionnaire » destinée aux agents de l'ANPE qui auront la charge de traiter toutes les demandes qui leur seront soumises par les entreprises.

Au regard de l'environnement dans lequel évolue l'ANPE marqué par une forte concurrence et une évolution technologique, la procédure dématérialisée devrait permettre à l'agence de répondre efficacement aux besoins des entreprises. Ainsi à termes, l'ANPE va procéder à la délivrance en ligne de la carte de travail et de l'attestation de soumission aux marchés publics avec

paiement électronique. Cette évolution technologique constitue un défi majeur pour la direction générale de l'ANPE qui s'est fixée depuis 2019, une ligne directrice avec pour priorité la digitalisation de l'ensemble des prestations de l'ANPE.

Mais en attendant que la procédure dématérialisée soit parfaitement maîtrisée et déployée dans les 13 directions régionales, les entreprises peuvent continuer comme à l'accoutumée à se rendre à l'ANPE pour obtenir les deux documents, carte de travail et attestation de soumission.

Pour rappel, la carte de travail est un document délivré par l'ANPE sur demande de l'employeur ou de l'employé. Elle décrit le parcours professionnel du titulaire. L'attestation de soumission est également un document délivré par l'ANPE sur demande des entreprises en vue de soumissionner à un marché public.

Souleymane KANAZOE

NOTRE PORTRAIT DU TRIMESTRE

Ils sont deux agents qui, après un parcours professionnel bien riche et dont la contribution au rayonnement de l'ANPE a été reconnu par tous, sont appelés à faire valoir leur droit à la retraite au cours de l'année 2022. Un parcours qui a débuté pour l'un dans les années 80 et, pour l'autre dans les années 2000. Zoom sur les collègues appelés à faire valoir leur droit à une retraite paisible auprès de leur famille respective.



TANKOANO T. Arsène

Monsieur TANKOANO débute sa carrière en 1986 à la Direction de la main d'œuvre (DMO) à Ouagadougou en tant qu'agent. Deux années plus tard, il est promu Chef de service de la main d'œuvre à Banfora. Il y passera cinq (05) avant de revenir sur Ouagadougou pour occuper le poste de chef de service de la gestion des carrières à la Direction des ressources humaines.

Depuis 2019, il est agent à la Direction régionale de l'ANPE du Centre à Ouagadougou.

Après trente-six (36) ans de service, monsieur TANKOANO fera valoir ses droits à la retraite, le 31 décembre 2022.

A l'endroit du personnel de l'Agence, ses vœux sont l'élaboration d'un plan de carrière pour le personnel.



COULIBALY Sibiri Modibo

Engagé le 03 septembre 2001 en qualité de chauffeur, monsieur COULIBALY Sibiri Modibo a débuté sa carrière au centre de formation professionnelle (CFP) de Ouagadougou qui faisait partie du dispositif de formation professionnelle de l'ANPE. Il fut affecté par la suite à la Direction générale où il passera la majeure partie de sa carrière.

Le 18 août 2022, monsieur COULIBALY fera valoir son droit à la retraite en tant qu'agent à la Direction régionale du Centre.

Après vingt-et-un (21) ans service, le conseil qu'il fait à l'endroit de ses collègues est de collaborer dans la franchise et le respect mutuel.

PORTFOLIO

1ère session ordinaire du Conseil d'Administration de l'ANPE





La référence pour les besoins en emploi

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

**Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
secteur N°3- 01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso**

Tél: (+226) 25 30 77 40 / 45

Mail: anpeburkina2022@gmail.com

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook / Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso